

<http://ec-saint-genouph.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article236>



Inscription 2020

- Informations de la direction -

Date de mise en ligne : mardi 21 janvier 2020

Copyright © Ecole Publique de Saint Genouph - Tous droits réservés

Les inscriptions 2020 commenceront à partir du 17 mars 2020.

Prise de rdv : les mardis de 8h30 à 17h30 et les mercredis 1er avril et 17 juin de 8h30 à 12h00.

Les enfants nés en 2017 seront inscrits en Petite section. Il n'y a pas de possibilité d'inscription des TPS au sein de l'école.

Démarche à suivre :

[-] pré-inscription à la mairie

[-] obtenir un rdv auprès de l'école par email ou par téléphone (merci de laisser un message avec vos coordonnées pour être recontacté)

[-] venir au rdv avec les documents suivants : pré-inscription délivrée par la mairie et signée par M. le Maire ou son adjointe, le livret de famille, le carnet de santé.

Si l'enfant est déjà scolarisé : le livret scolaire et le certificat de radiation

Les enfants scolarisés à Saint Genouph sont automatiquement ré-inscrits. SAUF pour les habitants de La Riche et Berthenay : les élèves entrant en CP doivent refaire une demande de dérogation.